



Achat de voiture occasion qui ne marche déjà plus

Par **sophie**, le **06/09/2012** à **12:53**

Bonjour, rnj'aurai voulu avoir un avis dans le domaine de vente de voiture. rnj'ai acheté une voiture chez un vendeur d'occasions il y a moins de 3 semaines et on a un gros pbm avec le radiateur de la voiture qui fuit beaucoup, ce qui était inscrit nul part et on en avait pas été du tout informé. rnun garagiste m'a dit que le vendeur serait obligé de rembourser la voiture ou de s'occuper des frais pour réparer la voiture. rnje suis allé voir le vendeur et il ne veut rien de tout ca, il m'a proposé de me donner un radiateur mais la main d'oeuvre sera à notre charge. rnj'aurai voulu avoir un avis parce que avec tout ce qu'on voit sur internet je suis un peu perdue!! rnmerci d'avance,

Par **chaber**, le **06/09/2012** à **14:00**

bonjourrrnrnle vendeur est un professionnel. Il ne peut se dérober à ses obligations.

Par **sophie**, le **06/09/2012** à **16:55**

donc ca veut dire qu'il a obligation de faire réparer la voiture lui même?